



Place du Grand Cloître
45 150 JARGEAU
02.38.59.70.39
scolaire@jargeau.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION SCOLAIRE

(COMPLÉTER UN EXEMPLAIRE PAR ELEVE)

2023/2024

Votre enfant à la rentrée de septembre :

Nom / prénom

Date et lieu de naissance

Classe/niveau

.....

.....

.....

REPRÉSENTANT 1 (défini comme payeur par défaut pour l'ensemble des inscriptions)

Nom / prénom :

Adresse :

.....

Portable :

Courriel* :

Lien de parenté avec l'enfant :

Situation maritale :

Profession :

Employeur :

Adresse de l'employeur :

.....

Téléphone professionnel :

REPRÉSENTANT 2

Nom / prénom :

Adresse :

.....

Portable :

Courriel* :

Lien de parenté avec l'enfant :

Situation maritale :

Profession :

Employeur :

Adresse de l'employeur :

.....

Téléphone professionnel :

* Courriel obligatoire pour réception de la clé enfance et création de votre espace famille, outil qui vous permettra d'être autonome dans la gestion de vos réservations aux services proposés par la commune (possibilité d'un compte par représentant)

Contacts

Nom / Prénom	Téléphone portable	Lien avec l'enfant	Autorisé à venir chercher		A prévenir en cas d'urgence	
			Oui	Non	Oui	Non
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le nombre de contacts en dehors des parents est limité à **5 par famille**. Vous pourrez ensuite en ajouter via le portail famille tout en long de l'année.





Place du Grand Cloître
45150 – JARGEAU
02.38.59.70.39
scolaire@jargeau.fr

FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AUX ACTIVITÉS 2023/2024

Nom/prénom :

Classe/niveau :

Restauration scolaire, activités périscolaires, temps récréatifs, accueil de loisirs du mercredi, TAP

Ce dossier vaut inscription au restaurant scolaire mais également aux activités suivantes : accueil périscolaire matin et soir, accueil du mercredi après-midi, temps récréatifs, temps d'activités périscolaires.

L'inscription à l'accueil de loisirs des petites et grandes vacances se fait via une procédure spécifique.

Il vous appartient d'effectuer les réservations sur les jours de fréquentation voulus via votre Espace citoyen à partir du mois d'août 2023 :

<https://www.espace-citoyens.net/espacefamillesdesloges/espace-citoyens>.

A défaut, vous sera facturé un forfait « défaut de réservation » en supplément du coût du service.

Vous trouverez également sur cet espace toutes les explications concernant le fonctionnement de nos services.



Restauration scolaire :

L'inscription à la restauration scolaire se fera via votre espace famille à partir d'août.

Un mail vous informant de l'ouverture du module d'inscription vous sera envoyé.

La restauration fonctionne selon un principe de forfait annuel au prix dégressif :

- 4 jours
- 3 jours
- Occasionnel

J'adhère à la facture sur mon compte espace famille, je ne la recevrai plus en format papier Oui Non

Pour votre enfant, vous souhaitez un repas sans porc

Votre enfant présente-t-il un trouble de santé (allergie, intolérance, asthme, pathologie, trouble alimentaire) ?

Non Oui, précisez :

Pour le temps scolaire et la restauration, vous devez fournir le Projet d'Accueil Individualisé (PAI), signé par le directeur d'école, par le médecin scolaire et le référent municipal, dès le début de l'année scolaire. Le PAI doit être renouvelé chaque année. Nous ne sommes pas en mesure de fournir les repas adaptés à la situation de votre enfant, vous veillerez donc à fournir les repas (une tarification moindre sera appliquée et le repas réchauffé pour permettre à votre enfant de déjeuner avec ses camarades)

N°Allocataire : Quotient Familial :

Le payeur est-il l'allocataire ? Oui Non

Si non, merci de préciser : Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

ATTENTION : En l'absence de justificatifs de ressources fournis en temps utile ou pour les hors commune qui ne bénéficient pas des tarifs appliqués aux Gergoliens, la tarification maximale sera appliquée.

Les services communaux ne sont pas en mesure de vérifier et mettre à jour les QF via l'application CAF.

Aucune régularisation de facture ne sera accordée à titre rétroactif.

Je m'engage à fournir moi-même ces éléments à chaque évolution de ma situation pour bénéficier d'une tarification adaptée à mes ressources.



2023/2024

Nom/Prénom :

Classe/niveau :

Autorisations :

- J'autorise mon enfant à sortir seul après l'activité,
Précisez les jours et horaires : Oui Non
- J'autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par la ville Oui Non
- J'autorise la prise et la publication de photographies de mon enfant pour les activités,
le site internet, le bulletin municipal, réseaux sociaux Oui Non
- J'autorise la prise de photos dans le cadre scolaire (photo de classe, sorties, blog, site...) Oui Non
- J'autorise la prise en charge de mon enfant par un service d'urgence (pompiers, SAMU),
le transport aux urgences de mon enfant, suivant la gravité de la blessure, pour que puisse
être pratiquée toute hospitalisation ou intervention chirurgicale,
y compris une anesthésie Oui Non
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des services et en accepte les conditions (disponible en
mairie, sur le site www.jargeau.fr ou l'espace famille)
- Je soussigné certifie l'exactitude des renseignements complétés
par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification à la ville de Jargeau.
Je certifie en outre être titulaire de l'autorité parentale nécessaire à l'établissement de la présente demande,
et effectuer cette démarche en accord avec le parent non signataire.
- Fait à JARGEAU, le Signature du représentant légal :

☞ **Fiche à retourner impérativement à la mairie avec copie des pièces demandées avant le rendez-vous d'inscription à l'école ou pour mise à jour de votre dossier**

Pièces à fournir obligatoirement : (cocher au fur et à mesure de la constitution du dossier)

- Justificatif de domicile Attestation CAF ou avis d'imposition N-2 Fiche sanitaire
 Copie des vaccins et certificat médical si allergie Copie de jugement en cas de divorce
 Copie du livret de famille
- L'attestation d'assurance sera à remettre à l'enseignant à la rentrée de septembre

ATTENTION : Tout dossier incomplet ralentira son enregistrement

En vertu du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD-applicable au 25-05- 2018), les personnes concernées par la collecte de données à caractère personnel doivent faire l'objet d'informations relatives au traitement de ces données (article 13 du RGPD). La Ville de Jargeau, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel pour l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires municipales. Les destinataires de ces données sont les agents des services scolaires, périscolaires, animation et finances de la ville et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : Trésor public, CAF, prestataire informatique en charge de la maintenance du logiciel de gestion et du portail famille. Vos données sont conservées pour une durée qui n'excède pas la période de scolarisation de l'élève dans une école de la commune ou, pour les services payants, une durée nécessaire au recouvrement des sommes dues. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données, de limitation ou d'opposition au traitement et du droit à la portabilité. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en écrivant à la Mairie de Jargeau - place du Grand Cloître – 45150 Jargeau ou mairie@jargeau.fr. Vous disposez également du droit de retirer à tout moment votre consentement le cas échéant et le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL <https://www.cnil.fr>.

